



COMMUNIQUE DE PRESSE

GRAND-PARIS : NE PAS SACRIFIER LE COURT-TERME

Jeudi 20 mai, l'Assemblée et le Sénat devront se mettre d'accord pour dessiner le futur Grand Paris. A l'occasion du vote final de la loi portant sur l'aménagement du Grand Paris, la CGPME Paris Ile-de-France tient à rappeler certaines priorités oubliées par rapport à l'objectif initial.

L'article premier du Projet de loi semble prometteur. Il affirme la complémentarité des objectifs de compétitivité et de développement durable et social. La CGPME Paris Ile-de-France se reconnaît dans cette vision, qui inscrit le développement économique, tiré par l'innovation et une attractivité internationale plus forte, dans une logique globale prenant notamment en compte les problématiques de logement et de diversité.

Cependant, ce projet sera une grande déception s'il s'en tient à un calendrier sur le long terme. Certes, l'Ile-de-France a besoin d'infrastructures telles que le Grand huit, permettant à l'activité économique de se répartir plus équitablement sur l'ensemble du territoire francilien. La CGPME Paris Ile-de-France soutient à ce titre l'amendement garantissant le principe d'interconnexion de ces nouveaux moyens de transports, avec ceux existants, gage d'une plus grande efficacité.

Mais il est évident que les entreprises et les salariés ont besoin de solutions à court et moyen termes pour désengorger les transports publics. C'est pourquoi, la CGPME Paris Ile-de-France apporte son soutien à tout amendement qui reprendrait les objectifs du projet régional Arc Express, proposant une rocade de 60 km autour de la capitale, afin de fluidifier les échanges banlieue-banlieue. L'efficacité des transports des salariés constitue une condition essentielle au bon développement des entreprises. C'est aussi une chance de plus pour l'emploi des jeunes résidant dans des quartiers mal desservis ou pour les bassins d'emplois isolés.

Autre point d'achoppement : le peu de place donné aux entreprises dans la concertation locale. Si le Sénat a bien consulté les représentants des entreprises, et notamment la CGPME Paris Ile-de-France, dans la préparation du Projet de loi, la prise en compte de leurs priorités ne se reflète pas dans les débats. La CGPME Paris Ile-de-France comme les autres partenaires sociaux représentatifs sont tenus à l'écart du conseil de surveillance de la future Société du Grand Paris, des Contrats de développement territoriaux et de l'établissement public en charge de Paris-Saclay. Comment prétendre élaborer un projet portant la croissance francilienne si les principaux acteurs du développement économique n'y sont pas associés?

Plus spécifiquement, les sénateurs et députés n'ont pas accordé suffisamment d'importance à la place des TPE et PME au cœur du dispositif. La CGPME Paris Ile de France attire, par exemple, l'attention sur la typologie des commerces et des services à implanter autour des gares du tracé du Grand huit. Si l'on veut accroître l'attractivité de

ces lieux de correspondance, mieux vaut privilégier un tissu diversifié de petits commerces, plutôt que la multiplication uniforme de grandes chaînes. Nul objectif de cet ordre n'est retenu dans le Projet de loi.

Enfin, des imprécisions demeurent concernant le mode de financement de ces ambitions. A terme, une taxation des entreprises reste probable, tant les solutions de financement mentionnées par le projet restent vagues.

Pour Jean-François ROUBAUD, Président de la CGPME Paris Ile-de-France, « en l'état, le projet du Grand Paris ne répond pas aux défis à court terme pour permettre la relance économique dans une période de crise dure. Il ne présente pas non plus d'instrument associant les acteurs économiques, en particulier les TPE-PME/PMI, pour réaliser les aménagements aptes à nourrir une nouvelle dynamique économique et sociale régionale. Nous sommes prêts au niveau de la CGPME Paris Ile-de-France à participer à une concertation concrète sur le pilotage de ce projet d'envergure nationale. Notre objectif reste de faire entendre les attentes des TPE et PME, au-delà même des problématiques de transports ».

Contact

Abdellah MEZZIOUANE - Secrétaire Général – a.mezziouane@cgpme-idf.fr

www.cgpme75.fr – www.cgpme-idf.fr - Tél. : 01 56 89 09 30 - contact@cgpme-idf.fr